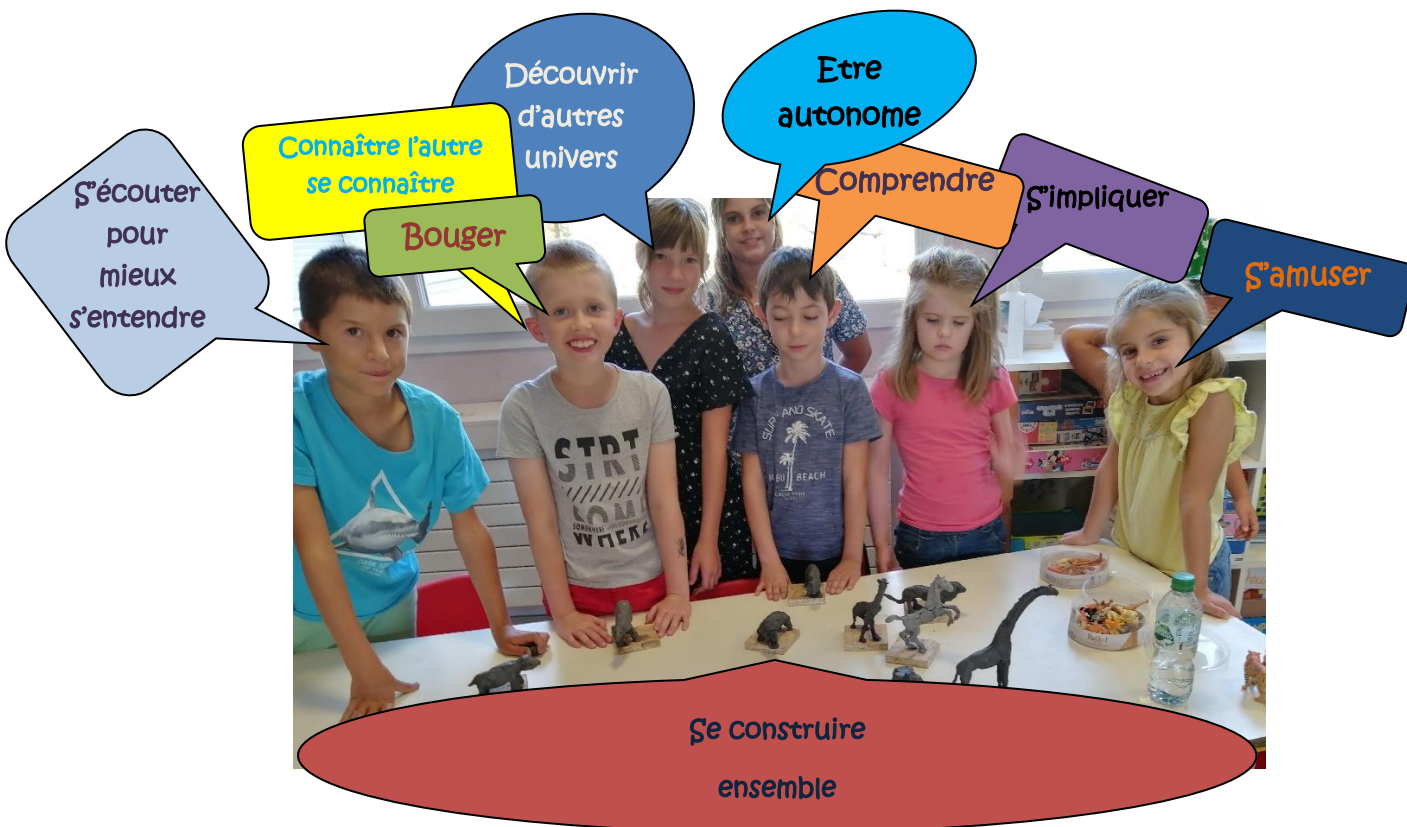


PROJET PEDAGOGIQUE 2022

(2022/2025)

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

DE THOIRETTE



Rue du Tilleul

39240 THOIRETTE

Tel. :04.74.76.12.74

alsh.thoirette@terredemeraude.fr

SOMMAIRE

Préambule	P3
Présentation de l'accueil de loisirs	P4
Les objectifs du Projet Educatif	P7
Fonctionnement du périscolaire	P11
Fonctionnement de l'extrascolaire	P15
Sanctions, règles et sécurité	P18
Objectifs de nos séjours	P22
Organisation des camps	P24
Encadrement et relations	P26
Evaluation	P29
Rappel sur le développement et des besoins des mineurs	P30
Avenant au projet pédagogique	P33

PREAMBULE

TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE est issue de la fusion le 1^{er} janvier 2020 des 4 communautés de communes « Jura Sud – Pays des Lacs – Petite Montagne – Région d'Orgelet ». Son siège social est situé 4 chemin du quart, 39270 ORGELET. Avec ses **92 communes**, Terre d'Émeraude Communauté représente 20% de la superficie du territoire jurassien, soit 18% des communes pour plus de 25000 habitants.

TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE exerce les compétences **scolaire, périscolaire et extrascolaire** des écoles et accueils de loisirs du :

- ✓ **Secteur Arinthod** (4 accueils de loisirs)
- ✓ **Secteur Clairvaux- les- Lacs** (4 accueils de loisirs)
- ✓ **Secteur Moirans-en-Montagne** (1 accueil de loisirs)
- ✓ **Secteur Orgelet** (3 accueils de loisirs)
- ✓

Elle a élaboré un **Projet Educatif Territorial** pour l'ensemble du territoire, en partenariat avec l'Education Nationale, les Responsables des Accueils de loisirs du territoire et les parents d'élèves. Dans le cadre général, **TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE** se donne 3 axes d'interventions sur lesquels nous baserons notre projet :

- ✓ **Assurer la cohérence éducative**
- ✓ **Faire de l'enfant un citoyen intégré dans la société**
- ✓ **Permettre l'épanouissement et le développement personnel de l'enfant**

« **Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village** »
proverbe africain

PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de Thoirette Am Stram Gram fait partie du secteur d'Arinthod. Il accueille tous les enfants scolarisés de **2 à 12 ans** du territoire Petite Montagne et des communes limitrophes extérieures au département du Jura.

La capacité d'accueil prévue est de **60 mineurs** pour le périscolaire et de **35 mineurs** pour l'extrascolaire.

L'accueil de loisirs prend en charge :

- **Les temps périscolaires** pour les élèves scolarisés de l'école de Thoirette pendant les jours de classe, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, tous les matins, midis, soirs et le mercredi après-midi.
-
- **Les temps extrascolaires** pour tous les enfants du territoire et les communes limitrophes du Jura aux périodes ci-dessous :
 - ✓ Vacances d'Automne (**2 semaines**)
 - ✓ Vacances d'Hiver (**1 semaine**)
 - ✓ Vacances de Printemps (**1 semaine**)
 - ✓ Vacances Été (**3 semaines en juillet et deux semaines fin août**)

La structure est ouverte en péri ou extrascolaire **de 7h30 à 18h30**, elle accueille les enfants soit en **journée complète** ou en **demi-journée avec ou sans repas**.

L'équipe se compose de :

- ✓ 1 directeur diplômé BPJEPS EEDD
- ✓ 1 directrice adjointe diplômée BPJEPS LTP (en cours)
- ✓ 2 animatrices 1 diplômées BAFA/ 1 sans diplôme
- ✓ 1 employée technique diplômée BAFA
- ✓ Des animateurs vacataires selon les effectifs et les activités

Les locaux :

L'accueil de loisirs se situe au sein du groupe scolaire. Ce sont des locaux agréables et adaptés aux différentes tranches d'âges, et aux différentes approches d'activités.

Nous disposons de :

- ✓ **2 salles d'activités (dont une que nous mutualisons avec l'école maternelle)**
- ✓ **1 salle de motricité (mutualisation avec l'école)**
- ✓ **1 salle de restauration**
- ✓ **1 salle de sieste**
- ✓ **1 bureau de direction**
- ✓ **1 local animateurs**
- ✓ **1 cour d'école fermée**
- ✓ **2 préaux**

A proximité on trouve :

- ✓ des commerces
- ✓ pharmacie
- ✓ La Mairie
- ✓ La poste
- ✓ 1 cabinet médical
- ✓ 1 city stade
- ✓ 1 salle polyvalente
- ✓ 1 aire de jeux / espace boisé à l'ancien camping

Moyens matériels:

- ✓ Une régie composée de matériel fongible, de récupération, de bricolage, de livres, d'équipements de sport.
- ✓ Une régie avec du matériel de camping, jeux de sociétés, déguisements
- ✓ 1 cabane extérieure pour le matériel qui ne risque pas de se dégrader.

Moyens financiers :

En dehors des frais de fonctionnement et d'investissement directement pris en charge par la collectivité, la Communauté de Communes attribue un budget pédagogique pour notre propre fonctionnement :

	Périscolaire	Mercredis	Vacances	} Par présence enfant
Gouter	0,40€	0,40€	0,50€	
Educatif	0,15€	1€	2€	
Transport		1,25€	1,25€	

Inscriptions:

Les inscriptions ont lieu deux fois par an, une fois en juin, l'autre fin Août. Les parents doivent se munir des éléments suivants :

- ✓ Carnet de santé de l'enfant (vaccins)
- ✓ Avis d'imposition
- ✓ Attestation d'assurance scolaire

Les inscriptions occasionnelles ou les modifications en cours d'année peuvent se faire selon les modalités d'inscriptions notées sur les dossiers. Les factures sont établies selon les tarifs en vigueur à la fin du mois par la Trésorerie de Clairvaux les lacs, le paiement peut se faire soit par virement, prélèvement, tickets CESU, chèques ANCV, TIPI, chèque ou espèces Trésorerie de Clairvaux les lacs.

La permanence administrative de la direction a lieu les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h40 à 11h30 . Une rencontre avec les parents en dehors de ces horaires, peut être envisagée à leur demande ou en fonction des nécessités.

Tarifs :

Périscolaire :

	Revenus mensuels	Mini	Maxi
matin	de 0 à 2269 €	0,54€	
	de 2270 à 4000 €	0,54€	0,96€
midi avec repas	de 0 à 2269 €	4,95€	
	de 2270 à 4000 €	4,95€	5,79€
soir 1 h 45	de 0 à 2269 €	0,95€	
	de 2270 à 4000 €	0,95€	1,68€
soir 3h	de 0 à 2269 €	1,485€	
	de 2270 à 4000 €	1,49€	2,64€

Extrascolaire :

SÉQUENCES	Revenus mensuels	Familles affiliées CAF Jura			Non affiliées CAF du jura/extérieurs.com.com
		1 enfant ou ressortissant de la msa	2 enfants	3 enfants et +	
journée	Plancher (<684,30€)	1,10	0,93	0,72	1,10
	Moyen (2600 €)	4,16	3,51	2,73	4,16
	plafond (>4600 €)	7,36	6,21	4,83	7,36
journée avec repas	plancher	4,97	4,80	4,59	4,97
	Moyen	8,03	7,38	6,60	8,03
	plafond	11,23	10,08	8,70	11,23
journée	Plancher	2,20	1,86	1,44	2,20
	Moyen	8,32	7,02	5,46	8,32
	plafond	14,72	12,42	9,66	14,72
journée avec repas	Plancher	6,07	5,73	5,31	6,07
	Moyen	12,19	10,89	9,33	12,19
	plafond	18,59	16,29	13,53	18,59

LES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF

Objectif général : Assurer la cohérence éducative

Objectif opérationnel : Favoriser les échanges avec l'extérieur, favoriser et renforcer la complémentarité des activités entre les différents partenaires territoriaux.

Les moyens :

- ✓ Mise en commun des programmes et locaux sur certaines périodes extrascolaires avec Armas
- ✓ Organisation de camps et journées inter-centres (Orgelet, Aromas, Arinthod, Saint Julien, Pont de Poitte, Doucier)
- ✓ Implication d'intervenants extérieurs (TAP et extrascolaire)
- ✓ Mise en place des TAP

Objectif opérationnel : Favoriser et renforcer la participation et l'implication des parents dans la démarche de réussite éducative.

Les moyens :

- ✓ Invitation des parents à des temps forts (soirée jeux de société/ marché de Noël en association avec le sou des écoles / fête de fin d'année...) **à réinstaurer après période Covid**
- ✓ Exposition du travail réalisé par les enfants aux parents durant les périodes extra et périscolaires **à réinstaurer après période Covid**
- ✓ Echange et retour avec les parents d'élèves sur les projets, fonctionnements, programmes, communication, durant les conseils d'école
- ✓

Objectif opérationnel : Favoriser la réussite scolaire.

Les moyens :

- ✓ Mise en place de l'aide aux devoirs sur les temps périscolaires du soir après le goûter
- ✓ Utilisation régulière de jeux de société
- ✓ Elaboration de projet école- Alsh
- ✓

Objectif opérationnel : Assurer la complémentarité, la continuité et la cohérence des différents temps éducatifs.

Les moyens :

- ✓ Présence des directeurs des Alsh aux conseils d'école et au comité de pilotage
- ✓ Transmission des projets pédagogiques et activités aux écoles

- ✓ Réflexion commune pour l'organisation des temps de transition / communication sur d'éventuelles lacunes d'apprentissage avec la directrice d'école
- ✓ Echanges quotidien/ règles de vie concertées avec l'école
- ✓

Objectif opérationnel : *Favoriser la communication entre les différents partenaires.*

Les moyens :

- ✓ Valorisation la liaison Alsh – famille par le biais du cahier de correspondance, mail
- ✓ Mise en place prochainement du portail famille L&A
- ✓ Mise en place d'un panneau d'affichage d'informations à l'intention des familles / panneau numérique mairie
- ✓ Création de flyer des programmes d'activités
- ✓

Objectif opérationnel : *Favoriser la collaboration des différents acteurs du territoire, mutualiser les moyens humains, matériels et financiers.*

Les moyens :

- ✓ Interaction avec les associations locales (soux des écoles/ parents élèves/ presse locale...)
- ✓ Signature de convention entre la collectivité et les intervenants extérieurs
- ✓ Mise à disposition de certaines infrastructures communales (salle polyvalente, citystade...)
- ✓ Elaboration de projets d'évolution des moyens matériels et des locaux en lien avec la collectivité

Objectif général : Faire de l'enfant un citoyen intégré à la société

Objectif opérationnel : *Rendre l'enfant acteur de son temps*

Les moyens :

- ✓ Débarassage des tables après le repas/ choix de leur place hebdomadaire
- ✓ Mise en place d'un programme d'activités avec des approches différentes (toucher aux différentes sensibilités des enfants)
- ✓ Liberté de participer à l'activité ou non
- ✓ Mise en place d'outils d'expression (créatif, oral, manuel, écrit)
- ✓ différents espaces à l'accueil de loisirs en autonomie (bibliothèque/ jeux de société/ espace cycles/ matériel création...)
- ✓

Objectif opérationnel : *Favoriser l'émergence de la citoyenneté, du respect, de la tolérance, de l'entraide et valoriser les droits et les devoirs de l'enfant.*

Les moyens :

- ✓ Forum de discussions enfants / animateurs (règles de vie du centre, échanges, conception et élaboration d'outils pédagogiques (permis de bonne conduite, règles de vie...))
- ✓
- ✓ Instaurer des règles de vie collective
- ✓ Respect de l'autre/ de l'adulte/ de leur environnement
- ✓ Entraide des grands envers les petits lors des temps d'aide aux devoirs / sorties
- ✓ Forum de discussions
- ✓ Participer à des actions en lien avec ses valeurs (locales, régionales ou nationales)
- ✓ Ateliers civiques

Objectif opérationnel : *Favoriser et valoriser la socialisation de l'enfant, le développement de la responsabilité, la participation et l'implication de l'enfant dans le groupe.*

Les moyens :

- ✓ Adapter les programmes à chaque tranche d'âge
- ✓ Diversifier les ateliers des temps intermédiaires aux activités (temps calme, libre...)
- ✓ Alternance des travaux collectifs et individuels

Objectif opérationnel : *Sensibiliser l'enfant au développement local et aux particularités du territoire.*

Les moyens :

- ✓ Organisation des visites des particularités du patrimoine local
- ✓ Participation aux animations et manifestations locales

Objectif opérationnel : *Initier l'enfant au développement durable et au respect de l'environnement.*

Les moyens :

- ✓ Mise en œuvre d'activités de sensibilisation au développement durable et du respect des milieux naturels
- ✓ Durant le repas, les enfants trient leurs déchets / sensibilisation au gaspillage alimentaire

Objectif général : Permettre l'épanouissement et le développement personnel de l'enfant

Objectif opérationnel : *Favoriser et valoriser l'autonomie de l'enfant*

Les moyens :

- ✓ Mise à disposition d'outils pédagogiques et de matériels adaptés à chaque tranche d'âge
- ✓ Aménagement de différents espaces pédagogiques

- ✓ Accompagnement de chaque enfant dans les gestes de la vie quotidienne (débarrassage et nettoyage des tables /rangement des activités terminées / participation des grands à l'aide aux devoirs avec les moyens
 - ✓ Encourager l'enfant (prise d'initiatives)
 - ✓

Objectif opérationnel : Respecter les rythmes chrono biologiques, le bien-être et la sécurité de l'enfant.

Les moyens :

- ✓ Accueil et départ échelonnés
- ✓ Adapter les programmes d'activités aux rythmes des enfants
- ✓ Instauration d'un temps de sieste et d'un temps calme après le repas/ réveil échelonné/ temps calme pour les primaires et GS
- ✓ Qualification des membres des équipes et développement des compétences (repérer les moments de fatigue et adapter nos actions)
- ✓

Objectif opérationnel : Favoriser l'ouverture au monde

Les moyens :

- ✓ Organisation de séjours de vacances hors territoire et camps
- ✓ diversifier les différentes approches pédagogiques
- ✓ Mise en place de différents espaces éducatifs (bibliothèque, jeux...)
- ✓ Proposition d'ateliers aux thématiques variées sur les TAP du lundi soir
- ✓ Proposition d'ateliers TAP variés (lundi soir) : sportif/ créatif/ludique/sensoriel...
- ✓ Formation des animateurs sur des thématiques variées à proposer aux enfants
- ✓ Planification d'un temps de préparation proportionnel au temps d'animation afin d'optimiser la qualité des activités proposées
- ✓

Objectif opérationnel : Développer l'esprit critique de l'enfant

Les moyens :

- ✓ Evaluation après chaque activité (enfant/animateur)
- ✓ Implication des enfants (programmes, règles de vie, conseil d'enfants, forum de discussion...)

« Il faut que jeunesse s'amuse »

Honoré de Balzac

JOURNEE TYPE PERISCOLAIRE

Un accueil spécifique :

Les enfants atteints de troubles médicaux ou autres, peuvent être accueillis. Toutefois un PAI est obligatoire pour que l'équipe d'animation puisse répondre aux besoins de ces enfants.

Les repas spécifiques sont acceptés.

L'équipe d'animation essaiera toujours de répondre au mieux au besoin d'une famille pour un accueil particulier et individuel, qu'il soit occasionnel ou permanent dans la mesure des moyens qu'on lui donnera et que l'organisation permettra.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Un accueil périscolaire matin de 7h30 à 8h30 :

les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis :

Des activités libres et calmes, sont proposées aux enfants. Elles devront être variées.

Un accueil périscolaire soir de 15h45 à 18h30 :

Lundis (sept/oct), mardis, jeudis et vendredis :

15h45 : Les enfants sont récupérés dans les classes.

15h45-16h : temps libre (décompression)

16h15 : Goûter. Les enfants se verront une collation

16h45 : Accompagnement aux devoirs (uniquement les lundis, mardis, mercredis et jeudis soir pour les primaires) prévu dans un espace adapté et calme. L'animateur en charge des devoirs n'est pas responsable de la réussite scolaire des enfants. Il appartient aux parents de vérifier les acquisitions de leurs enfants. Il aide et conseille l'enfant dans son organisation et sa compréhension, il le motive à faire et s'appliquer.

17h00-18h30 : temps libre avec jeux de société, coin détente, lecture, échange.

Lundi (oct / juillet) :

Mise en place des TAP : de 15h45, 3 ou 4 ateliers différents sont proposés jusqu'à 17h. Départ échelonnés des enfants exclusivement TAP. 17h à 17h30 goûter des enfants inscrits sur cette période. 17h30-18h30, fonctionnement normal

Liés directement à l'éducation culturelle, artistique et sportive. Gérés par la directrice de l'accueil de loisirs mais animés par des intervenants extérieurs indépendants ou dépendants principalement d'associations locales. Mais principalement par nos animateurs permanents.

Mercredis

Un accueil périscolaire mercredi midi : de 11h30 à 12h00. Les enfants sont récupérés dans les classes. Un temps récréatif et activités libres leur sont proposées.

Un accueil périscolaire mercredi Après-midi avec ou sans repas. Le repas a lieu de 12h à 13h puis un temps d'accompagnement aux devoirs jusqu'à 13h30. De 13h à 15h, sieste pour les petits, et de 13h30 à 16h activité selon le programme de la période pour les grands (petits 15h-16h). Départ échelonné de 17h00 à 18h30.

RESTAURATION PERISCOLAIRE

La restauration collective : de 11h45 à 13h35 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ou de 12h à 13h30 le mercredi. Les enfants sont récupérés à la sortie des classes selon une liste établie à la semaine par classe et transmise aux enseignantes chaque fin de semaine.

Le service se déroule en deux services.

Les enfants de maternelles/CP : mangent dans le réfectoire au 1^{er} service avec 1 animateur/1 directeur, pour un temps de restauration d'environ 45 minutes.

Le repas est suivi d'un temps d'hygiène et récréatif puis d'une mise à la sieste (13h35 : enfants internes et externes périscolaire).

Le temps récréatif se déroulera dans les différentes salles par classe, et selon les activités proposées.

Les enfants des classes élémentaires (CE1/CE2/CM1/CM2) : mangent dans le réfectoire au 2^e service avec 1 animateur/ 1 directeur pour un temps de restauration d'environ 45 minutes.

Les enfants sont récupérés selon une liste établie pour la semaine, par classe. Les animateurs doivent pointer tous les enfants et signifier par un « **AP** » rouge, l'absence prévue et un « **AC** » rouge, l'absence non prévue qui sera facturée.

Les enfants mangent tous ensemble, la place de l'enfant à table est renouvelée chaque semaine. Chaque semaine, un autocollant coloré détermine les tâches à effectuer en fin de repas (verres, assiettes, couverts, pot

d'eau, déchets, lavage de table) et cela, pour la semaine entière. Le repas d'environ 45 minutes sera suivi d'un temps d'hygiène puis les animatrices proposeront 4 activités différentes aux choix des enfants :

- ✓ **Activité manuelle**
 - ✓ **Activité jeux de société/ lecture**
 - ✓ **Activité sportive salle de motricité/ extérieur**
 - ✓ **Activité libre**
-
- Les repas sont fournis par le Sicopal, société spécialisée située à Lons-Le-Saunier. Ils sont livrés en liaison froide. La remise en température est faite selon les normes HACCP. Les menus sont établis pour un mois et disponibles sur le site internet du prestataire.
 - Tous les enfants (de cp au cm2) se servent eux-mêmes, les plats sont disposés au centre de la table, cela permet aux enfants d'apprendre à se servir, à proportionner leur part. Les maternelles sont servies eux, par leur animateur de la semaine, tout comme le débarrassage. Le nettoyage des tables peut être géré par un des enfants.
 - Dans un principe éducatif de sensibilisation à la diversification alimentaire et pour leur bien-être, nous insistons pour que les enfants goûtent et mangent au minimum 1 cuillère de chaque aliment qui leur est proposé.
 - Pour le bruit dans la salle, un curseur à trois niveaux permet de doser le bruit ressenti (vert (normal)/ orange(chuchote)/rouge(silence)), Une fois le curseur dans le rouge, un long moment de silence est imposé. Les enfants qui ne respectent pas le silence se verront pénalisés d'un point dans leur permis de bonne conduite
 - Avant et après chaque repas ou goûter, les enfants doivent avoir un temps d'hygiène, géré par un animateur. En dehors de ce temps d'hygiène collectif, les enfants pourront se rendre aux sanitaires seuls.

LE CADRE, LES REGLES, LA LOI

La direction et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein de l'accueil de loisirs (règles de vie, règlement intérieur).

A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (MNS, prestataire d'activité, code de la route...) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

Aux enfants :

- ✓ De se sentir en sécurité.
- ✓ De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter.
- ✓ De discuter avec l'adulte sur le respect ou non-respect des règles, sur la loi.

A l'équipe d'encadrement :

- ✓ De travailler de manière cohérente par rapport au projet.
- ✓ D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés.
- ✓ D'affirmer notre rôle d'adulte référent, garant de la sécurité et de la loi.
- ✓

La démarche à suivre en cas de non-respect d'une règle :

- ✓ Chercher à savoir ou comprendre ce qu'il s'est passé.
- ✓ Discuter avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe. (La discussion avec l'enfant n'est pas un débat public).
- ✓ Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée à la hauteur de l'acte. (La discussion avec un enfant est déjà un acte important de réparation).
- ✓ Déléguer au collègue ou la direction la prise en charge de l'enfant si on ne se sent pas capable de le faire.

Ne pas faire ou dire :

- ✓ Crier fort, puis très fort, puis très très fort (vous allez vous fatiguer avant les enfants et cela ne servira à rien).
- ✓ Ne dites pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-mêmes respecter les règles !)
- ✓ Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte.
- ✓ N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue (mieux vaut ne rien dire du tout.)
- ✓ Ne pas brimer, dévaloriser, humilier l'enfant. Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

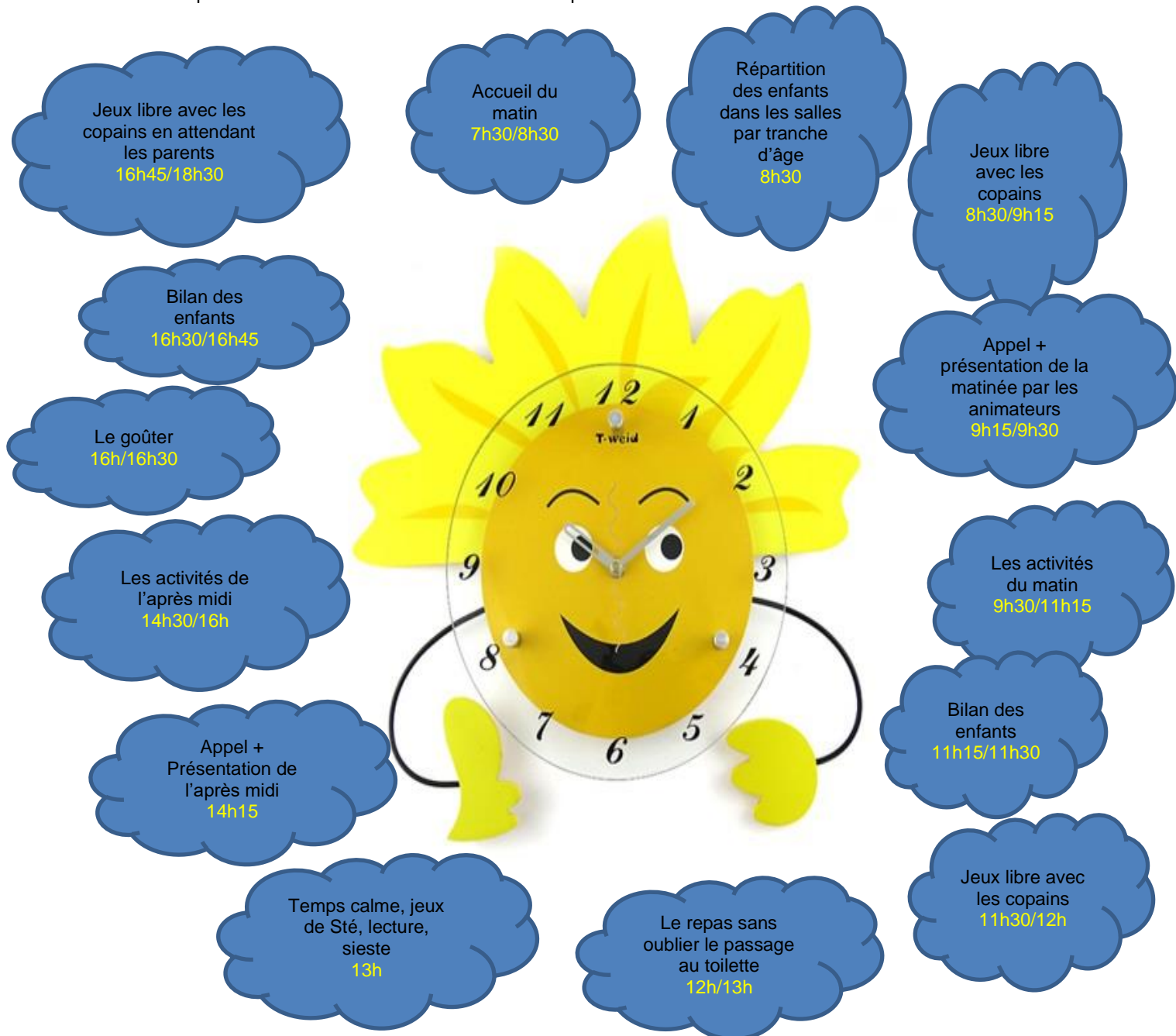
En résumé :

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorisé, la loi, la morale...). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation.

Le cadre défini d'abord un espace de sécurité et de libertés pour tous.

FONCTIONNEMENT DE L'EXTRASCOLAIRE

Les programmes sont distribués environ deux semaines minimums avant le début des vacances.
Les inscriptions doivent se faire une semaine avant la présence des enfants sur l'accueil de loisirs.



Le matin

entre 7h30 et 9h: Les enfants sont accueillis les animateurs présents doivent préparer la salle avant l'arrivée des enfants (chaises autour des tables, jeux sur les tables). Un pointage systématique est réalisé à l'arrivée de l'enfant.

A 9h: on rassemble les enfants pour faire l'appel (bien vérifier que le nombre d'enfants cochés corresponde au nombre d'enfants présents et que les enfants cochés soient bien les enfants qui sont présents). Présentation de l'activité de la matinée. Le lundi, le directeur ou la directrice adjointe expose aux enfants, l'ensemble des règles de vie à respecter.

9h30: on débute les activités. Le matériel doit être préparé en amont afin que les enfants ne se dispersent pas, et que l'activité soit efficace. Faire attention au matériel utilisé avec les enfants pour qu'ils ne se blessent pas. Ne pas laisser trainer cutter, ciseaux adultes.

A la fin de l'activité, les enfants doivent aider à ranger le matériel, ainsi que les salles. Donner un petit coup de balai si nécessaire.

A 11h15: on rassemble les enfants au « coin calme » afin d'établir le bilan de leur matinée. C'est un moment important où les enfants s'expriment sur ce qu'ils ont pensé de l'activité. C'est un outil qui va permettre aux animateurs de se repositionner pour les autres activités, points à améliorer ou à conserver.

A 11h30: temps libres avec les copains.

Le repas

Chaque animateur accompagne son groupe à table après le passage aux toilettes et le lavage des mains. Nous retrouvons le même fonctionnement que pour le temps méridien en périscolaire :

- Les repas sont fournis par Sicopal, société spécialisée située à Lons-Le-Saunier. Ils sont livrés en liaison froide. La remise en température est faite selon les normes HACCP. Les menus sont établis pour un mois et disponibles sur le site du prestataire.
- Tous les enfants(primaire) se servent eux-mêmes, les plats sont disposés au centre de la table, cela permet aux enfants d'apprendre à se servir, à proportionner leur part.
- Dans un principe éducatif de sensibilisation à la diversification alimentaire et pour leur bien-être, nous insistons pour que les enfants goûtent et mangent au minimum 1 cuillère de chaque aliment qui leur est proposés.
- Pour le bruit dans la salle, un curseur à trois niveaux permet de doser le bruit ressenti (vert (normal)/orange(chuchote)/rouge(silence)), Une fois le curseur dans le rouge, un long moment de silence est imposé. Les enfants qui ne respectent pas le silence se verront pénalisés d'un point dans leur permis de bonne conduite
- Les enfants participent au débarrassage et nettoyage de leur table.
- Avant et après chaque repas ou goûter, les enfants doivent avoir un temps d'hygiène géré par un animateur. En dehors de ce temps d'hygiène collectif, les enfants pourront se rendre aux sanitaires seuls.

La sieste

Il est important de bien penser à faire passer les enfants aux toilettes. Si les enfants ne sont pas endormis, les lever vers 13h45. Si des enfants dorment encore à 14h30, on peut prolonger la sieste jusqu'à 15h.

Le temps calme

Après le repas, un temps calme est nécessaire.

Les animateurs proposent différentes activités calmes (petits jeux, dessin, jeux de société, lecture, dînette, jeux de construction...).

Après-midi

de 13h30 à 14h: Les enfants en demi-journée sont accueillis. Un pointage est réalisé à l'arrivée de l'enfant.

14h15 : les enfants sont répartis dans leur salle respective par tranche d'âge. On rassemble les enfants pour faire l'appel (bien vérifier que le nombre d'enfants cochés corresponde au nombre d'enfants présents et que les enfants cochés soient bien les enfants qui sont présents). Présentation de l'activité de l'après-midi.

14h30 : on débute les activités. Il faudra penser à adapter les activités pour les enfants qui sont en temps de repos pour leur permettre une bonne intégration à leur réveil.

16h00 : le goûter est préparé par les animateurs. (C'est à vous de vous organiser entre vous pour savoir qui fait quoi).

Tous les enfants sont assis, ce moment doit se dérouler dans le calme, c'est un moment agréable d'échanges. Les enfants participent au débarrassage et au lavage des tables. Donner un petit coup de balai si nécessaire.

16h30 : bilan des enfants.

17h : Jeux libres avec les copains en attendant les parents.

De 17h à 18h30: départ échelonné. Les animateurs accueillent les parents, leur parlent de la journée de leur enfant et leur expliquent le programme du lendemain surtout quand c'est une activité qui demande des affaires spéciales (piscine, sortie, ...)

SANCTIONS, REGLES ET SECURITE

Les sanctions

En chaque début d'année, chaque enfant personnalise et décore un « permis de conduites » après avoir été informé de son fonctionnement. Ce permis de conduites est un outil de liaison entre la famille, l'enfant et l'alsh. Il permet de suivre le comportement de l'enfant lors de toutes ses présences à l'accueil de loisirs.

Des règles de vie sont indispensables pour bien vivre ensemble. Toutefois, il est nécessaire de faire émettre ces règles de vie pour garantir leur respect et leur intériorisation. C'est pourquoi ce permis de conduites a été construit avec les enfants.

Les enfants ont répertorié les sujets de pénalités et ont jugé de leur gravité.

Toutes les incartades énoncées par les enfants ont été regroupées en 9 motifs :

1. **Irrespect de l'adulte**→moins 3 points
2. **Irrespect du camarade**→moins 3 points
3. **Irrespect des consignes et des règles** →moins 2 points
4. **Irrespect du matériel**→moins 2 points
5. **Irrespect des locaux**→ moins 2 points
6. **Langage vulgaire**→moins 2 points
7. **Attitude trop bruyante**→ moins 1 point
8. **Mauvaise tenue à table** →moins 1 point
9. **Gaspillage**→ moins 1 point

Un système de 20 points « à rebours » est attribué à l'enfant. Selon les fautes commises, des points sont retirés (de 1 à 3). A chaque point(s) retiré(s), l'enfant doit présenter son permis à sa famille, et le faire signer.

Si l'enfant fait preuve d'une bonne conduite durant les deux mois qui suivent le retrait de point, il pourra récupérer 3 points maximum.

5 points en - : exclusion du groupe

10 points en - : convocation de la famille

15 points en - : renvoi de 2 jours

20 points en - : renvoi d'une semaine

Cas particuliers

En cas de faits graves et de difficultés rencontrées répétées (violences physiques, morales envers les autres ou l'adulte), et si l'enfant représente un comportement dangereux pour les autres ou lui-même, il pourra être renvoyé définitivement, au bout de 3 faits graves, en accord avec notre organisateur.

Règles internes à l'Accueil de Loisirs

Il est interdit aux enfants :

- De sortir des locaux intérieurs et extérieurs sans l'autorisation d'un adulte.
- De sortir seul de la cour
- De se rendre seul dans les bâtiments sans autorisation
- De se rendre derrière la cabane dans la cour
- De courir dans l'accueil de loisirs
-

Pour les animateurs, bien penser à :

- Dès que l'on fait sortir des enfants à l'extérieur, il faut les accompagner ou vérifier qu'un animateur peut les prendre en charge. Les animateurs veillent à ce que les enfants ne sortent pas.
- Faire attention aux outils dangereux (cutter, compas, poinçons). Ils peuvent être utilisés en activité mais rangés dès que celle-ci est terminée.
- Savoir se placer dans la cour, dans les salles de façon à avoir une surveillance globale et optimale. Vous devez avoir tous les enfants à portée de vue ce qui n'interdit pas de jouer avec eux, au contraire.
- Surveiller les allées et venues aux toilettes.
- Veiller à prendre en compte toutes les situations/réactions d'un enfant, même s'il n'est pas de son groupe. Signalez à votre/vos collègue(s) lorsque vous partez avec un enfant (toilettes, soin...) mais également quand vous prenez votre pose.
-

Pour toute sortie

- Avant le départ, faire passer les enfants aux toilettes.
- Emmener les fiches sanitaires de son groupe avec soi.
- Etre vigilant avant le départ à la tenue des enfants. Faire mettre des casquettes aux enfants s'il y a du soleil.
- Penser à la crème solaire si besoin.
- Emmener une trousse de secours et noter les soins apportés.
- Prendre de l'eau. Penser aussi au pique-nique et/ou goûter si nécessaire.
- Prévoir un portable chargé sur le groupe pour être joignable mais aussi pour joindre les secours, donc penser à prendre/enregistrer les numéros d'urgence et de l'accueil de loisirs.
- Faire l'appel et vérifier le nombre d'enfants régulièrement, ne pas attendre qu'une autre animatrice le fasse.
- S'assurer des conditions météo.
- Si le groupe entier part, laisser sur la porte une fiche de sortie indiquant la date, le lieu, le nombre d'enfants et d'accompagnants, l'heure de départ et de retour, au moins un numéro d'appel d'urgence (responsable).
- Signaler sa destination à la directrice/à ses collègues.
- Au retour : mettre à jour la trousse de secours et ranger les fiches sanitaires ainsi que toutes les affaires emmenées.
- Penser aussi à respecter les horaires de départ mais surtout du retour annoncé aux familles.
-

En balade, en rando

- Les promenades et randonnées se déroulent sur des chemins balisés offrant des itinéraires permettant un accès facile à un point de secours et d'alerte.
- Prévoir une animatrice à l'avant et une à l'arrière du groupe voire une au milieu si le nombre d'accompagnant le permet. Penser au gilet fluo.
- Traverser toujours sur un passage piétons, même s'il est loin, que vous sécurisez d'un côté et de l'autre.
- Lorsqu'il n'y a pas de trottoirs, un groupe est assimilé à un véhicule, il doit donc rester à droite de la chaussée.
- Respecter et faire respecter l'environnement humain, matériel et naturel.
-

En bus

- Prévoir des lingettes, du papier ainsi que des sacs plastiques.
- Compter les enfants au départ, à la montée du bus mais aussi dans le bus après chaque arrêt.
- Pas d'enfants sur le siège central de la banquette arrière du bus.
- Mettre les enfants malades à l'avant du bus et leur remettre un petit sac spécial vomitos.
- Vérifier que chaque enfant ait mis sa ceinture.
- Faire enlever les blousons et les pulls.
- Les animateurs sont répartis dans le bus, un est présent à chaque issue de secours.
- Le trajet doit se passer dans les meilleures conditions pour tous (pas de cris, chahut, nourriture...).
- Une animateur vérifie le bus (sièges et soutes), une fois que tous les enfants sont descendus et récupère tout ce qui a été oublié.

En cas d'incendie

1 - Mettre les enfants en sécurité

Rassembler les enfants de votre groupe dans le calme (ne pas crier). Les compter et les mettre en sécurité à l'extérieur, le plus loin possible du sinistre (mais pas du côté de la route). Avant de sortir vérifier qu'il ne reste personne dans les sanitaires. Fermer les portes (coupe-feu) pour éviter que l'incendie ne se propage.

Une fois à l'extérieur, faites l'appel et vérifiez que tous les groupes soient bien présents, ainsi que l'ensemble du personnel.

Rassurer les enfants et veiller à ce qu'ils restent calmes et à distance du sinistre.

2 - Prévenir les pompiers en composant le 18 ou 112 (portable).

3 - Prévenir la communauté de communes.

En cas d'accident grave

1 - Mettre l'ensemble du groupe en sécurité (confier les autres enfants à un autre animateur ou à un enfant responsable)

2 - Selon le cas, mettre l'enfant en Position Latérale de Sécurité

3 - Prévenir les pompiers, prendre le temps de répondre à toutes les questions posées par le régulateur et ne **jamais** raccrocher avant d'y avoir été invité.

4 - Prévenir la direction (à défaut la Communauté de Communes)

5 - Si la direction n'est pas là, prévenir les parents.

Quelques situations d'urgences simples

Plaies simples

Se laver les mains à l'eau et au savon de Marseille.

Mettre les gants à usage unique.

Nettoyer la plaie et son pourtour de l'intérieur vers l'extérieur, savonner, rincer sécher.

Désinfecter avec une solution antiseptique et des compresses stériles.

Couvrir si nécessaire d'un pansement, laisser à l'air le plus possible.

Morsure

Toute morsure d'animal est dangereuse : consulter obligatoirement un médecin.

Morsure de vipère

Allonger la victime, alerter les secours.

Aucun geste : pas de garrot, pas de succion, pas de sérum...Ne rien faire boire.

Seul l'aspi venin peut éventuellement être utilisé mais ne doit pas retarder l'appel des secours.

Saignement de nez

Faire asseoir l'enfant, tête penchée en avant.

Faire moucher, comprimer la narine qui saigne avec les doigts pendant 10 minutes.

Ne jamais allonger la victime, ne jamais faire pencher la tête en arrière (risque de vomissement et gêne à la formation du caillot).

Brûlure

Toujours refroidir la peau au plus vite à l'eau courante tant que c'est douloureux.

Retirer pendant l'arrosage les vêtements éventuels au contact de la brûlure sauf s'ils adhèrent à la peau.

Ne pas percer les cloques s'il y en a.

Contactez les secours.

Projection dans l'œil

- Si poussière, insecte ... : rinçage oculaire au sérum physiologique
- Si projection d'un produit chimique, rincer abondamment l'œil ou les yeux sous l'eau courante pendant 10 minutes et appeler les secours avec les références du produit.

Ingestion de produit toxique

Ne pas faire boire, ne pas faire vomir.

Asseoir la victime au sol.

Identifier le produit en cause et alerter les secours.

Coup de chaleur et insolation

Mettre au frais ou à l'ombre, dévêtir, rafraîchir avec des linges imbibés d'eau.

Prendre la température et adapter la conduite à tenir en fonction.

Remarques

En cas d'appel des secours, prendre le temps de répondre à toutes les questions posées par le régulateur et ne jamais raccrocher avant d'y avoir été invité.

Bien penser à noter tout soin sur le registre infirmerie (même pour une égratignure)!

Numéros utiles

Accueil de loisirs : 04 74 76 12 74

Communauté de Communes : 03 84 25 41 13

Rémi : 06 70 95 70 44

Claudie : 06.58.90.63.58

Samu : 15

Pompier : 18

N° urgences : 112

LES OBJECTIFS D'UN SEJOUR

Proposer aux enfants un cadre de vie (espace, temps règles) qui assure leur sécurité, leur confort et leur bien être

*Mise en place d'une organisation de la vie quotidienne :

- ✓ Un animateur sera chargé du suivi des enfants de sa chambre ou tente pour les questions de toilette, hygiène, linge, rangement, santé, repos, état physique, psychologique et affectif. Des échanges fréquents sur les enfants seront mis en place au cours des réunions de fin de journée, dans le but de veiller au bien-être et à l'évolution positive de chacun. (des fiches suivies à mettre en place)

- ✓ Dans chaque chambre ou tente, l'animateur anime et organise la prise en charge des tâches quotidiennes : aération du sac de couchage ou lit, faire son lit seul ou à deux, ranger son linge. Pour les lieux communs, les animateurs se coordonnent pour répartir équitablement les tâches collectives.

* Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité et de prudence :

- ✓ Lors de chaque activité sportive (baignade, accrobranches ...) l'animateur explique et rappelle aux enfants les règles de sécurité.
- ✓ Lors des sorties, des ateliers manuels, etc, l'animateur présente les risques et la manière de les éviter, par des comportements préventifs.

*Aménager les lieux de vie :

- ✓ Définir un espace ludique de plein air (jeux calmes, balles, raquettes, ...)
- ✓ Mise en place d'un coin bricolage / lecture / jeux de Sté

[Faire vivre aux enfants une vie collective riche et structurante qui permette à chacun de progresser dans l'acquisition et des valeurs citoyennes de base.](#)

* Mettre en avant le respect de l'autre :

- ✓ Création d'un groupe de paroles qui se réunira tous les jours afin d'amener les enfants à s'exprimer. Les animateurs veilleront à réguler et faire tourner la parole de chacun de manière équilibrée, incitant les uns des autres à s'écouter.

*Favoriser le « savoir vivre »

- ✓ Les animateurs exigent des enfants le respect des uns des autres au quotidien : travail sur le langage, exiger une solution non violente pour résoudre les conflits, dialogue, explication, excuses.

*Favoriser le partage à travers le « vivre ensemble »

- ✓ Mise en place de moments forts à vivre ensemble (chant, jeux dansés chaque matin au démarrage des activités. Des moments de rire, de « délire » contrôlés. Ces moments forts feront naître la notion de groupe, pour un séjour réussi.

* Favoriser la solidarité, la générosité et l'utilité aux autres :

- ✓ Préparation d'une animation pour d'autres enfants (goûter, repas, spectacle, jeux, ...)
- ✓ Sensibilisation des enfants qui participent à une animation préparée par les autres enfants, pour qu'ils se conduisent bien. « On va faire un grand jeu, il y a des enfants qui se sont donnés du mal, alors j'attends que vous respectiez leur efforts »
- ✓ Réaliser un reportage, une exposition, un journal à présenter aux autres.

ORGANISATION DES CAMPS

L'arrivée sur un camp : Montage des tentes des enfants, des animateurs et la tente bagages (ceci afin de permettre de regrouper au même endroit les bagages pour une meilleure organisation et d'avoir plus d'espace dans les tentes pour y dormir convenablement) puis la tente cuisine et tente infirmerie. Les enfants pourront ainsi installer leur tapis, sac de couchage.

Exemple de disposition d'un camp :



1. **Les règles de vie :** Celles-ci seront établies dès le premier jour (respect des uns et des autres, du matériel, de l'environnement, l'écoute des autres, du partage, de la tolérance, tableau des tâches, tableau d'une journée type avec les horaires les modalités). Ceci se fera par écrit et affiché.
2. **Lever et coucher :** Afin de respecter le rythme de chacun et l'état de fatigue des enfants, le lever se fera de manière échelonné entre 8h et 8h30, il est important que chaque enfant soit discret pour ne pas réveiller ses camarades. La veillée se terminera vers 21h, on leur laissera 30 min pour se laver les dents et se préparer à dormir. Le coucher se fera pour 21h30.
3. **Le petit déjeuner :** Celui-ci se fera de manière échelonné entre 8h et 9h. Il sera servi un déjeuner équilibré (lait, cacao, céréales, pain, confiture, beurre, miel).
4. **Après le petit déjeuner :** brossage de dents et petite toilette. Rangement.

5. **Activités :**

L'équipe proposera des activités sportives, manuelles et d'expression de qualité. Ces activités devront favoriser l'imagination, la création, la découverte de matériaux et de techniques nouvelles.

Pour les **activités sportives spécifiques** celles-ci sont menées par un Brevet d'état. Les animateurs pratiquent l'activité avec le groupe. L'activité est sous la responsabilité du moniteur qui encadre, mais cela ne veut pas dire que vous devez simplement attendre que ça se passe. Au contraire, votre rôle sera de soutenir celui du BE, de veiller à la bonne tenue du groupe et à ce que les enfants écoutent et respectent les règles et consignes données par le professionnel. Si un enfant fait n'importe quoi, vous devez intervenir car le BE ne peut pas être partout à la fois. Vous restez animateur du groupe quoi qu'il arrive : vous devez comme les enfants respecter les consignes, ceci pour votre sécurité et car vous êtes un exemple pour eux.

La baignade : La loi prévoit un animateur pour 5 enfants pour les moins de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans dans l'eau. Les animateurs doivent avoir une présence ACTIVE (il ne suffit pas d'être dans l'eau jusqu'aux genoux pour dire que l'on est dans l'eau avec les enfants !). Une présence active ce qui signifie que les animateurs jouent avec les enfants dans l'eau (prévoir des animations), surveillent aussi l'état des enfants (froid, tremblement, risque de noyade, malaise...) et soient prêts à intervenir si un enfant boit la tasse ou montre des signes de noyade.

Sur les abords : casquette, crème solaire, tee-shirt, se mettre à l'ombre si possible, bien s'hydrater, attendre après un repas avant de se baigner... les animateurs sont dans l'eau avant les enfants.

6. **Le repas :** Les repas doivent être des moments conviviaux, de partage, de discussion. Les enfants devront au moins manger 1 cuillère de chaque plat.
7. **Temps calme :** activité non bruyante organisée par les animateurs qui permet de canaliser l'énergie des enfants après une activité sportive par exemple et avant de passer à table.
8. **Le goûter :** Il se fait après l'activité de l'après-midi entre 16h et 16h30.
9. **Temps libre :** Des moments où l'enfant apprend à être responsable. Lors du temps libre l'enfant peut :
 - ✓ Participer à des activités
 - ✓ Se reposer
 - ✓ Les enfants ont le droit de ne rien faire (Un enfant seul n'est pas forcément triste, il peut en avoir besoin).
10. **Hygiène :** l'animateur est présent pour aider l'enfant sans perturber son intimité (douche). Le suivi d'animateur par tente ou chambre incite et aide à adopter quelques attitudes :
 - ✓ On se douche tous les jours
 - ✓ On se brosse les dents après chaque repas
 - ✓ On différencie le linge propre du linge sale
 - ✓ On se lave les mains avant de manger, en sortant des toilettes.
 - ✓ On range sa tente ou chambre

Le rangement et la propreté c'est l'affaire de tous, animateurs comme enfants.

11. Les déplacements :

Trousse à pharmacie : dans tous les déplacements, les animateurs doivent être équipés au minimum d'une pharmacie sac à dos, ou de pharmacie banane. Le ravitaillement des pharmacies incombe à chaque utilisation de faire le nécessaire.

Déplacement en bus : avant chaque déplacement en bus, un chef de convoi est nommé, il doit s'assurer de l'effectif entrant et sortant du bus, que les mineurs sont bien attachés dans le bus, et de l'animation dans le bus.

Déplacement en minibus : L'animateur/conducteur a sous sa responsabilité 8 mineurs au maximum, il doit respecter le code de la route, les limitations de vitesse. En cas d'effraction au code de la route entraînant une verbalisation, l'auteur du fait devra régler l'amende. Comme tout déplacement, une fiche de sortie, une trousse à pharmacie et une copie des fiches sanitaires

12. **Évaluation** : Une réunion avec les enfants aura lieu tous les soirs afin de faire le bilan de la journée, ce qui permettra de sonder ce qu'ils ont aimé ou pas.

Les activités :

- ✓ Sont-elles suffisamment préparées ?
- ✓ Sont-elles adaptées ?
- ✓ L'effectif du groupe est-il adapté ?
- ✓ Qu'ont-elles apportés aux enfants ?
- ✓ Le matériel est-il adapté, suffisant ?
- ✓ la gestion du temps

Vie quotidienne :

- ✓ Retour sur le comportement des enfants (en groupe et individuellement)
- ✓ Point sur les consignes de sécurité
- ✓ Les groupes de vie quotidienne fonctionnent-ils bien ?

Vie collective :

- ✓ Les règles de vie sont-elles efficaces, claires ?

« Un enfant qui se pose des questions, C'est la voix de tout un monde qui veut s'améliorer »

Tristan Bernard

ENCADREMENT ET RELATIONS

1. L'équipe pédagogique

La direction est :

- ✓ Responsable des enfants, du personnel et du bon déroulement du séjour
- ✓ Garant de la sécurité, de l'hygiène et des bonnes conditions de travail.
- ✓ Garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ✓ Garant de la loi, des réglementations afférentes à l'accueil loisirs habilité DDCS.
- ✓ Garant du projet pédagogique.
- ✓ Garant de la bonne tenue des documents administratifs.
- ✓ Garant de la bonne mise en place et de l'évaluation des animateurs.
- ✓ Responsable du recrutement de l'équipe pédagogique et de l'équipe technique si besoin.
- ✓ A un rôle formateur auprès des animateurs
- ✓ Garant de la propreté, de l'hygiène alimentaire et de la bonne utilisation des locaux.
- ✓ Assure les relations avec les différents partenaires (institutions, organisateur, prestataires, parents etc...).

Les animateurs : Ils sont garants de la sécurité physique et morale des enfants ainsi que du bon déroulement des activités. Ils participent au projet pédagogique et proposent des animations et activités en cohérence avec celui-ci. Ils préparent, adaptent au public, animent et évaluent les activités qu'ils proposent aux enfants. Ils participent à la gestion de la vie quotidienne : attentifs aux rythmes des enfants à leurs besoins et à leur hygiène. Ils doivent aussi être capables de travailler en équipe. Ils sont vigilants à la bonne tenue du matériel. Ils sont tenus au secret professionnel.

Personnel technique : Il doit :

- ✓ Respecter les normes d'hygiène et de sécurité réglementaires applicables au restaurant scolaire (normes HACCP).
- ✓ Veiller à la sécurité physique des enfants.
- ✓ Respecter les enfants et l'équipe d'animation.
- ✓ S'adapter aux différentes situations.
- ✓ Entretien du matériel.
- ✓ Ouvrir tous les accès de l'accueil de loisirs avant l'accueil des enfants (sortie de secours) et fermer tous les accès à son départ.
- ✓ Gérer les stocks et passer la commande.
- ✓ Réceptionner les marchandises (d'entretien et de repas).
- ✓ Informer la directrice des besoins.
- ✓ Assister au moins à deux réunions avec l'équipe pédagogique dans l'année.
- ✓ Informer la Communauté de Communes des besoins techniques et spécifiques.
- ✓ Elle peut être appelée à remplacer un animateur.
- ✓

2. Les relations souhaitées :

Avec les parents : L'équipe d'animation est la première entité de l'accueil de loisirs en lien avec les parents. Elle doit avoir une posture correcte, donner une impression de proximité, de respect, de politesse et de service face

aux parents. Elle ne doit pas montrer une posture antipathique. En cas de conflit entre un animateur et un parent, il faut toujours s'isoler du reste du groupe, ne pas rentrer en conflit ouvert avec le parent, faire preuve d'écoute et de bienveillance. Si le différent monte en puissance ou est d'ordre organisationnel, toujours renvoyer le parent auprès de l'équipe de direction.

Entre les enfants : Il est essentiel que les relations entre mineurs soient basées sur la bonne entente, l'entraide et l'amitié. Elles devront favoriser un climat de respect mutuel, et de respect du matériel, du personnel de l'accueil de loisirs.

Entre les animateurs :

Les relations doivent être fondées sur le respect mutuel, l'entraide, la tolérance et la confiance. Aucun animateur ne doit considérer qu'il est « au-dessus » des autres (sauf consignes contraires de la direction) ou qu'il peut se dispenser de respecter les décisions et consignes ou de tenir compte des conseils. Par ailleurs le travail au sein d'un séjour peut être difficile et donc fatigant : les relations peuvent s'en ressentir et des tensions peuvent apparaître. Il est de la responsabilité de chacun de faire en sorte que ses moments soient les plus courts possibles, d'éviter la rancune et **de ne pas afficher ses désaccords devant les mineurs et leurs parents**. Les réunions bilan ou des réunions de régulation demandées par l'équipe pédagogique seront l'occasion d'évoquer d'éventuels problèmes relationnels.

Entre les animateurs et les enfants : Les animateurs sont le point de repère des mineurs. Ce sont les garants du bon fonctionnement du groupe, ils accompagnent les mineurs dans leur découverte de l'environnement et contribuent au climat de respect présent au sein de la structure. Ils sont également garant de la sécurité physique, morale et affective des mineurs. Ils devront être à leur écoute et veiller à la cohérence entre leurs paroles et leurs actes.

Les animateurs doivent être conscients qu'ils véhiculent l'image de l'accueil de loisirs sur la place publique. Ils doivent être vigilants à l'image qu'ils donnent aussi dans le cadre privé.

Entre le directeur et les animateurs :

Ces relations doivent reposer sur le respect mutuel des rôles et des personnes, la confiance, la solidarité, la concertation et une franchise réciproque. Toute autre attitude ne pourrait avoir que des répercussions négatives sur la vie de l'accueil de loisirs.

En tant que formateur pratique, il revient à l'équipe de direction de soutenir les animateurs, de leur apporter aide, idées et éléments de solutions face aux problèmes rencontrés. Pour cela, elle devra veiller à être aussi disponible que possible afin de répondre aux sollicitations.

L'équipe de direction est chargée de la coordination pédagogique des accueils et actions. A ce titre, elle peut donner des consignes précises qui devront être appliquées.

EVALUATION

L'évaluation sert à mesurer, juger et donc améliorer et réajuster l'action éducative.

La réussite complète des objectifs pédagogiques et le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs dépendent principalement de la qualité de mobilisation des enfants et de l'équipe pédagogique, de leur investissement au sein de l'Accueil de Loisirs et de leur participation tout au long des actions qui sont mises en place.

L'investissement et la mobilisation du public, ainsi que de l'équipe pédagogique, seront donc évalués, par le biais d'une communication constante au sein de l'équipe, avec notamment des réunions et des bilans en fin de période.

Les critères concernant la réussite des différentes périodes peuvent être évalués oralement : par la satisfaction des enfants, des parents et des animateurs, avec des retours positifs, mais aussi par les retombées du nombre d'enfants inscrits sur ces différentes périodes.

L'évaluation, au sein de l'accueil de loisirs, a bien pour objectif d'adapter au mieux les actions menées à notre public.

Ces évaluations, qu'elles soient écrites ou orales, nous servent à améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. En évaluant les actions que l'équipe pédagogique met en place, nous nous remettons en question. Nous surveillons les effectifs de fréquentation de l'accueil de loisirs et nous vérifions que nous suivons le projet pédagogique.

Nous nous servons également de ces observations pour ne pas réitérer les mêmes erreurs.

RAPPEL SUR LE DEVELOPPEMENT ET BESOINS DES MINEURS

2 / 6 ans :

Développement physique et moteur :

- ✓ Période de **croissance** importante et rapide.
- ✓ Besoin de mouvement, d'explorer, et d'utiliser toutes ses ressources motrices (courir, sauter, lancer, rouler, grimper, ramper, se suspendre, nager, etc...)
- ✓ 2-4 ans: exubérance motrice, activité motrice un peu "explosive", confuse; changements fréquents et inopinés d'activité.
- ✓ A besoin de toucher (découvrir en touchant, déplaçant, malaxant...).
- ✓ 3-6 ans: meilleur contrôle des gestes (plus précis, premières activités de motricité fine, comme tracer, découper), des déplacements (avec meilleur contrôle de l'espace) et des autres mouvements (meilleure coordination globale).
- ✓ Commence à gérer seul des risques, mais ne peut le faire complètement : Très peu de conscience du danger (besoin de l'adulte).
- ✓ Mais pas de prouesses en précision, ni en vitesse, ni en force, ni en résistance.
- ✓ L'enfant se fatigue vite, et récupère vite: alterner fréquemment activités calmes et activités de dépense physique.
- ✓ 2-6 ans: besoin de 10 à 12 heures de sommeil la nuit, et 1 à 2 heures de sieste après le repas de midi.
- ✓ Acquisition progressive d'une dominance latérale pour: membres supérieurs, membres inférieurs, yeux, oreilles.
- ✓ Différenciation et enrichissement du Schéma Corporel (représentation mentale de son corps et de sa dynamique).
- ✓

Développement cognitif :

- ✓ Développement de la pensée (fonction *sémiotique*) : aptitude nouvelle à évoquer les objets, les êtres, les événements..., en leur absence, et à les représenter, d'où enrichissement rapide des *activités symboliques* : l'imitation différée (faire comme, en l'absence du "modèle"), le jeu (idem, mais de façon construite, avec imagination et créa
- ✓ Pensée *animiste* (il attribue une conscience, des intentions à tout objet), *intuitive* (avec peu de raisonnement construit) et *synchrétique* (il perçoit des globalités, mais n'en détaille pas les éléments ni leurs relations : il n'analyse pas encore).
- ✓ *Égocentrisme* général: l'enfant a tendance à tout rapporter à lui-même, à ses perceptions et ses représentations. Il ne peut guère envisager un autre point de vue que le sien; il déforme la réalité en fonction de ses désirs. Prédominance du subjectif sur l'objectif.
- ✓ Grande curiosité: âge des "pourquoi" et des "comment". Besoin de parler, d'échanger.
- ✓ 2-4 ans: acquisition du langage oral, plus ou moins rapidement; mais il peut comprendre bien avant de pouvoir parler.
- ✓ Distinction difficile entre l'imaginaire et le réel. Jugement peu sûr, très influençable.
- ✓ Capacités d'attention très limitées dans le temps.
- ✓ 4-6 ans: développement important du langage, y compris des premiers concepts de temps, d'espace, de quantité,... qui indiquent un meilleur repérage dans le temps et l'espace proches (avant, autant, loin, dessous, le mois de...).
- ✓ Meilleure distinction entre Imaginaire et Réel, meilleures capacités de jugement, mais persistance d'un attrait pour le merveilleux, le magique; imagination fertile.
- ✓ Meilleures capacités d'attention, mais pour des temps assez courts.

Développement affectif et social :

- ✓ A 2-3 ans, attachement et dépendance par rapport à sa famille; la séparation peut être difficile. N'aime pas les changements incessants.
- ✓ Besoin de repères affectifs fiables, de personnages encore protecteurs, sécurisants, apportant des réponses à ses besoins.
- ✓ Mais besoin de faire l'expérience des limites et des exigences de l'environnement, et besoin d'une incitation à "faire seul".
- ✓ Période de la morale "hétéronome": c'est l'adulte qui doit expliquer les valeurs, édicter les règles, donner les limites et les exigences nécessaires; l'enfant en a besoin, et s'y soumet sans beaucoup d'esprit critique possible.
- ✓ Vers 3 ans commence à utiliser le "je", signe de son individuation en marche (accès à une meilleure autonomie).
- ✓ La coopération entre enfants n'est encore guère possible (groupe = juxtaposition d'individus à l'activité parallèle; discussion = monologue collectif). Mais il a besoin d'être avec les autres, et à certains moments de jouer seul.
- ✓ Curiosité concernant la sexualité, la naissance,... (des comportements un peu voyeuristes, exhibitionnistes, la masturbation... sont banals).
- ✓ Période d'opposition (plus ou moins nette) à 2-3 ans: il teste la possibilité de dire "non", de faire selon son envie...
- ✓ 4-6 ans: la période œdipienne est engagée: recherche du parent de sexe opposé, intériorisation des interdits parentaux puis identification au parent de même sexe par adoption de ses valeurs, ses comportements, ce qui débouchera sur l'intégration possible au groupe de pairs (7 ans...), sur "âge de raison".
- ✓ Les premiers repères en matière de morale sont connus; il commence à pouvoir en discuter et à se les approprier (vers la morale autonome).
- ✓ Meilleures capacités de coopérer, mais besoin de l'adulte pour organiser les échanges.

6 / 11 ans :

Développement physique et moteur :

- ✓ Age de GRANDE DISPONIBILITE PHYSIQUE (croissance régulière, harmonieuse).
- ✓ Besoin de mouvement, de dépense physique régulière.
- ✓ Capable de plus en plus de rapidité, d'adresse, de coordination, de force, mais résistance encore limitée. Récupération assez rapide.
- ✓ Intérêt pour la compétition: besoin de se mesurer aux autres (dans tous les domaines), de découvrir et vérifier ses propres capacités, ainsi que ses limites.
- ✓ Il peut apprendre à maîtriser bon nombre "d'engins": le vélo, les patins, le cheval, la scie, le clavier et la souris, etc...
- ✓ Besoin et plaisir d'investir les grands espaces naturels: âge de la forêt, de la pleine nature.
- ✓ Besoin de moments de repos judicieusement placés.
- ✓ Sommeil: passe de 11h/jour à 8 ans à 9h30/jour vers 11 ans.

Développement cognitif :

- ✓ Age de l'Ecole élémentaire et des apprentissages de base: lecture, calcul, écriture...
- ✓ Accession aux opérations dites "concrètes": l'enfant peut apprendre à classer, ordonner, faire correspondre, dénombrer, additionner, soustraire, multiplier... à partir de données concrètes, sur des objets présents ou évoqués.
- ✓ Grande capacité à apprendre et soif de connaître.
- ✓ Le raisonnement se substitue peu à peu à la seule intuition.
- ✓ Capacité à utiliser des symboles, des signes opératoires, à mesurer des quantités (longueurs, poids, températures,...).
- ✓ L'organisation des objets, des événements... en catégories permet l'émergence de nouveaux concepts (ex: "les moyens de transport") d'où enrichissement du vocabulaire.

- ✓ Accès à un jugement plus objectif, donc à un esprit critique.
- ✓ Souci d'une vérité objective (au-delà des apparences des choses). Différenciation nette entre Imaginaire et Réel.
- ✓ Plus grandes capacités d'attention.

Développement affectif et social :

- ✓ Résolution du conflit œdipien, et entrée dans une période dite "de latence", pendant laquelle les intérêts sexuels passent au second plan; l'énergie se tourne alors vers l'acquisition de connaissances et l'acquisition de nouvelles maîtrises sur des objets très divers. L'attrait érotique se "sublime" en affection et l'agressivité en compétition "socialisée".
- ✓ Recherche d'identification à des personnages très "voureux": les HEROS.
- ✓ Construction d'un SYSTEME de NORMES et de VALEURS dont l'enfant s'accapare et qu'il utilise de façon de plus en plus autonome (7 ans: "âge de raison").
- ✓ Accession à un niveau de socialisation permettent la coopération entre pairs (les "faire ensemble"). La régression de l'égoïsme permet une meilleure communication.
- ✓ Age du Groupe de pairs, de l'EQUIPE, avec un leader, des valeurs de groupe: loyauté, fidélité, solidarité, justice... (une "morale de groupe").
- ✓ Besoin de confirmer -à lui-même et aux autres- sa valeur propre, en se soumettant à l'épreuve du groupe, à la compétition.
- ✓ Prise de distance relative d'avec la famille, qui reste encore le lieu de ressourcement en repères, valeurs, règles de comportement et amour; dans les groupes, besoin encore de la présence d'un adulte référence/arbitre équitable, garant de valeurs solides.

**« Les enfants ont un besoin absolu et continu
d'affection pour se développer »**

Françoise Giraud

AVENANT AU PROJET PEDAGOGIQUE

La composition de l'équipe : sept 2022- août 2023

- ✓ 1 directeur diplômé BPJEPS EEDD : BONARDOT Rémi
- ✓ 1 directrice adjointe en cours de BAFD : CHAGNARD Claudie
- ✓ 1 animatrice diplômées BAFA : ALARCON Sandrine
- ✓ 1 animatrice non diplômée : MUYARD Phitsamay
- ✓ 1 employée technique : VUILLERMOZ Nathalie
- ✓ Des animateurs vacataires selon les effectifs et les activités

PROJET : REVALORISATION ALSH THOIRETTE 2022

L'équipe de l'accueil de loisirs AMS TRAM GRAM souhaite re dynamiser l'ALSH de Thoirette. (ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Nous souhaitons que notre structure soit un accueil convivial et sécurisant pour tous les enfants et leur famille ainsi que nos partenaires.

Nous souhaiterions favoriser l'épanouissement de vos enfants, redynamiser les liens entre les familles et les partenaires et valoriser les apports pédagogiques et éducatifs que peut apporter toute l'équipe de l'ALSH.

Nous travaillons sur un nouveau Projet Pédagogique (PP) en adéquation avec le Plan Éducatif Territorial (PEDT) de notre organisateur (Terre d'Emeraude Communauté)

Nous souhaitons concevoir un projet de « renaissance » de l'accueil de loisirs de Thoirette.

Ce projet de « revalorisation de ALSH » ne peut aboutir sans la participation des enfants, de notre organisateur, de nos partenaires et surtout des familles.

Ce projet est encore à ces prémisses, mais il pourrait se composer de plusieurs étapes :

I. La vie de l'ALSH :

1. Notre objectif primordial est le bien-être de vos enfants.

- Respecter au mieux le rythme de chaque enfant.
- Être à l'écoute (besoins, envies)
- Développer la sociabilisation et l'autonomie
- Développer la solidarité et les échanges
- Développer les sens, les apprentissages, l'imagination, la créativité et l'ouverture au monde

- Concevoir des programmes d'animation afin de répondre aux envies et besoins des enfants

2. Pour que notre accueil de loisirs vive et répond aux besoins des familles, il faut

- Diagnostiquer les besoins et envies des familles (sondage ou rencontre)
- Créer et développer les échanges familles/ intergénérationnel
- Créer des partenariats et les redynamiser (Enfants/ALSH/Parents/ Comcom/Élus/ Assoc/ CAF/DDCSPP/Entreprises/ école/ HEPAD, club des anciens, Handicap (Notre Maison, ADAPEI de l'Ain et +...), commerces de proximité)
- Valoriser l'accueil de loisirs (enfants/ parents / presse/ Élus : mairie, comcom, conseil départemental et général)
- Définir ensemble : Nom, Symbole, Devises, Logo, Hymne, chant, danse ...
- Favoriser l'accueil des familles
- Valoriser l'accueil de loisirs, les familles et les partenaires

II. Le développement de l'ALSH

- Idées :
 - Marché de Noël en association avec les partenaires
 - Création d'une association
 - Réitérer 1 soirée jeux pour tous

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation	
			Humain	Matériel
Respecter le bien-être de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> -Établir les règles de vie de l'ALSH -Favoriser le dialogue - Développer la sociabilisation - Être à l'écoute d'autrui - Développer son image -Favoriser l'autonomie -Développer la dextérité -Développer l'imagination et l'inventivité -Acquérir des techniques artistiques, culinaires et ludiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Brainstorming - Échanges verbaux et/ou écrits - Prise de photo/film - Création de panneaux photos - créations artistiques (dessins, sculpture...) Découverte de jeux -découverte de techniques artistiques, culinaires 	4 anim	<ul style="list-style-type: none"> -Système d'ouverture du portail -Concevoir un « 1 aire d'accueil pour parent » Réparation de notre tableau « Velléda » (ou fixation) + tableau « vert ALSH » comme moyen d'écriture éphémère - Kit écriture, coloriage _ Appareil photo -30 Feuilles blanches A4 - 2 Papier Canson 220gr ; 50x60 ; rouge et vert -Encre imprimante/ toner - Imprimante /photocopieuse A4/A3 couleur connectée au Réseau 2

--	--	--	--	--	--